

Nos réseaux

Agence de l'énergie pour l'économie

L'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) est le partenaire clé pour une politique climatique et d'efficacité énergétique adaptée aux besoins des entreprises. Elle conseille et accompagne des sociétés de toutes les branches et de toutes tailles dans leurs efforts de réduction des émissions de CO2 et d'accroissement de leur efficacité énergétique. L'AEnEC se focalise sur des mesures économiquement rentables et taillées en fonction des spécificités de chaque entreprise. En participant au système de gestion énergétique de l'AEnEC, les entreprises satisfont en outre les obligations légales introduites par la Confédération (lois sur le CO2 et l'énergie) et les cantons (article sur les gros consommateurs). Les quelque 3000 entreprises qui utilisent des produits et outils de l'AEnEC pour gérer leur énergie apportent une contribution décisive au respect des objectifs de politique climatique et énergétique de la Suisse. L'AEnEC tire un bilan positif de la première période d'application de la loi sur le CO2. Celle-ci a obligé l'économie à réduire ses émissions de CO2 liées à l'utilisation de combustibles fossiles de 15 % par rapport à 1990. Par la mise en œuvre de mesures rentables, les entreprises ont globalement fait reculer les émissions de pas moins de 25 %. Elles l'ont fait grâce à la mise en place rigoureuse de mesures d'optimisation de l'efficacité rentables. Les entreprises qui participent au système de gestion énergétique de l'AEnEC ont donc nettement dépassé leurs objectifs en termes de réduction. Avec ses produits, services et outils certifiés ISO 50001 et reconnus par la Confédération, l'AEnEC est idéalement placée pour soutenir les entreprises. En tant que partenaire de l'économie, elle poursuivra la mise en œuvre des législations sur le CO2 et sur l'énergie de manière engagée, afin que l'économie atteigne ses objectifs en termes de CO2 et d'efficacité énergétique pour la période de 2013 à 2020. Un instrument éprouvé de l'économie La législation suisse actuelle soutient le modèle des conventions d'objectifs contraignantes mis en place par les milieux économiques. Cet instrument renferme toujours un grand potentiel. Dans la mesure où elles créent les bonnes incitations, ces conventions d'objectifs sont plus intéressantes qu'une pure taxe d'incitation sous les angles économique et écologique. Aussi faut-il espérer que leur champ d'application sera étendu et non restreint. Ceci afin d'atteindre l'objectif visé de manière avantageuse, efficace et en partenariat.

BUSINESSEUROPE

L'association faîtière de l'économie européenne, **BUSINESSEUROPE**, défend les intérêts de 41 fédérations industrielles et d'employeurs dans plus de 35 pays européens. *economiesuisse* et l'Union patronale suisse en sont membres à part entière. Sa large assise fait de **BUSINESSEUROPE** la voix de l'économie en Europe. Cette association travaille à promouvoir des réformes législatives du droit économique favorables à la croissance et à l'intégration des marchés. Enfin, elle s'engage pour l'efficacité des pouvoirs publics, la lutte contre le protectionnisme, une politique énergétique durable et des réformes des systèmes sociaux européens. Via son bureau de Bruxelles, *economiesuisse* est étroitement liée à **BUSINESSEUROPE** et échange régulièrement avec des représentants d'entreprises de tous les États membres de l'UE. Au cours de l'année écoulée, l'accès direct à l'organisation faîtière européenne était particulièrement important au vu de la situation difficile en matière de politique européenne.

Chambre de commerce internationale

Créée en 1919, la **Chambre de commerce internationale (ICC)** représente les intérêts de l'ensemble de l'économie privée à l'échelle mondiale. Elle s'emploie à suivre et influencer le développement des différentes réglementations internationales. ICC élabore également des normes et des règles destinées à faciliter les transactions commerciales internationales. Ses institutions indépendantes, comme la Cour internationale d'arbitrage, mais aussi les services de prévention des délits commerciaux « Commercial Crime Service », facilitent les échanges commerciaux à l'échelle mondiale. Seize commissions d'experts représentant tous les secteurs économiques travaillent dans le monde à la mise en place de conditions-cadre favorables aux entreprises. Le point d'orgue de l'année 2014 a été le Geneva Business Dialogue, pour lequel des représentants d'ICC du monde entier ont convergé à Genève. Thomas Wellauer, le président d'ICC Switzerland est membre de l'Executive Board au niveau mondial. Les contacts avec les agences de l'ONU sont étroits : *economiesuisse* assure le secrétariat d'ICC Switzerland. Cela garantit l'accès d'entreprises suisses actives à l'international à ce réseau global. ICC Switzerland est en outre l'organisation hôte du Pacte mondial, qui sera renforcé en 2015 grâce à un « partenariat public-privé » avec la Confédération, mais reste domicilié auprès d'ICC Switzerland.

BIAC

Le **Comité consultatif économique et industriel de l'OCDE (BIAC)** a pour mission la défense des intérêts de l'économie auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Fondé en 1962, le BIAC est soutenu par les associations faîtières de l'économie et par les organisations d'employeurs de tous les pays de l'OCDE. La Suisse y est représentée par *economiesuisse* et l'Union patronale suisse. ICC comme BIAC donnent à l'économie suisse la possibilité d'exercer son influence à l'échelle internationale. Dans une période où la réglementation augmente en raison de la crise financière, ces organes offrent un moyen important de faire entendre la voix de l'économie suisse.